

Les groupes d'amitié

L'Assemblée nationale est un vecteur diplomatique non négligeable qui s'exprime notamment par ses groupes d'amitié. Leur objectif est de tisser des liens entre les parlementaires français et ceux du monde entier, mais aussi d'assurer le rayonnement de l'Assemblée à l'étranger.

A cet effet, les groupes d'amitié organisent des missions et/ou déplacements auprès du parlement homologue, reçoivent personnalités ou délégations d'élus... Ils facilitent également la mise en place d'actions de coopération interparlementaire permettant le renforcement des liens entre nos pays.